

Sur www.la-croix.com

▶ LE BLOG DE FRÉDÉRIC MOUNIER « Quand le pape François fait le curé de paroisse »

Les Sœurs contemplatives de Saint-Jean encore loin de l'unité

► Fondées en 1982 par le P. Marie-Dominique Philippe, les Sœurs contemplatives de Saint-Jean se déchirent depuis le changement de gouvernement décidé par le cardinal Barbarin il y a quatre ans.

► Placées sous l'autorité d'un délégué pontifical chargé de maintenir leur unité, les sœurs se partagent en deux groupes qui n'entretiennent plus aucun contact.

Rarement le terme de « communauté » n'a été aussi peu adapté à un institut religieux... Des 350 sœurs (150 professes et 200 novices) qui vivaient dans ses 35 prieurés répartis sur les cinq continents en 2009, il n'en resterait aujourd'hui qu'un peu moins d'une centaine, divisées en deux « camps » entre lesquels la communication est rompue. « *Au fil des années, les sœurs se sont regroupées en fonction de leur orientation, par prieurés sans lien entre eux* », observe un proche. De nombreuses novices ou professes temporaires arrivées à l'expiration de leurs vœux – et dans l'impossibilité d'en prononcer de nouveaux – ont quitté la communauté, parfois sans prévenir. « *On ne sait même pas qui est dedans, qui est dehors, qui obéit et qui refuse* », assène un autre.

L'institut des Sœurs contemplatives de Saint-Jean fait partie – avec les frères et les sœurs apostoliques – de cette « famille Saint-Jean » qui tente actuellement de faire la lumière sur les zones d'ombre de son fondateur, le P. Marie-Dominique Philippe (*La Croix* du 14 mai 2013). Inévitablement, les religieuses sont, comme les autres, « interpellées » par les révélations de « gestes contraires à la chasteté » posés par celui-ci. Mais la crise que traverse l'institut depuis bientôt quatre ans dépasse largement cette question.

La crise a éclaté au grand jour le 6 juin 2009. Après « *plusieurs années d'attention* » selon les uns, « *sans aucun coup de semonce* » selon les autres, le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon et ordinaire de la communauté, démet le gouvernement des Sœurs contemplatives de Saint-Jean et nomme à leur tête une nouvelle prieure générale, Sœur Johanna, dont l'autorité n'est pas acceptée par la majorité (*lire ci-dessous*). Aujourd'hui, le dossier est devenu d'une complexité extrême : chaque « camp » produit sa version des mêmes faits, en tous points opposée à celle des autres, et l'hostilité est telle que rares sont ceux qui osent s'exprimer nommément. Après le cardinal Barbarin, de nombreuses personnes ont tenté de résoudre le conflit : Sœur Johanna ayant échoué à ramener l'unité, la mission a été successivement confiée à Mgr Jean Bonfils, évêque émérite nommé commissaire

« Les progrès sont très grands chez les sœurs qui ont accepté de suivre l'Église. »



Sœur contemplative de Saint-Jean. Il n'en resterait aujourd'hui qu'une petite centaine...

pontifical par la Congrégation pour les instituts de vie consacrée, puis, depuis février 2011, par Mgr Henri Brincard, évêque du Puy et ancien élève du P. Philippe. Procédure rarissime, la Secrétaire d'État, à Rome, a ensuite repris le dossier à la Congrégation pour les instituts de vie consacrée : devenu « délégué pontifical » et doté de pouvoirs élargis, Mgr Brincard dépend désormais directement du pape, au nom duquel il est « chargé de gouverner cet institut pour le temps qui sera nécessaire »... Il tente, petit à petit, d'élargir la formation des sœurs, jusque-là très tournée vers la philosophie et les enseignements du P. Philippe. Et

demande à des supérieures d'autres congrégations – carmélites, bénédictines, etc. – de les aider à réfléchir à certains aspects de leur vie religieuse, comme le silence ou la clôture.

Près de quatre ans après, les résultats restent maigres. « *Les progrès sont très grands chez les sœurs qui ont accepté de suivre l'Église* », nuance un observateur. « *Elles ont compris que l'approfondissement de leur charisme devait se faire au sein de leurs chapitres pour qu'ensuite l'Église exerce son discernement.* » Mais avec les autres, la fracture reste ouverte : à leurs yeux, les évêques placés à leur tête souhaitent « *changer leur charisme* », souhaité par

leur fondateur et en fonction duquel elles ont choisi de prononcer leurs vœux. L'été dernier, près de 150 novices et professes temporaires ont créé, dans le plus grand secret, une association publique de fidèles à Cordoue (Espagne), avec la bienveillance de l'évêque local. Baptisée Sœurs de Saint-Jean et Saint-Dominique, elle a été, fin janvier, « *supprimée avec effet immédiat et sans possibilité d'être reconstituée sous une autre forme* » par rescrit de Benoît XVI, obligeant les sœurs qui l'avaient rejointe, et qui pour certaines vivaient depuis plus de dix ans au sein de la communauté, à quitter leur habit et à retrouver la vie civile. Une association de parents s'est créée pour leur venir en aide : elle a récemment écrit à l'ensemble des évêques de France pour les alerter sur la situation de leurs filles... De leur côté, un certain nombre de professes perpétuelles ont demandé à être relevées de leurs vœux et leurs dossiers sont actuellement en cours d'examen.

C'est dans ce contexte tendu que le cardinal Braz de Aviz, préfet de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée, a indiqué début mai qu'il souhaitait reprendre le dialogue avec les Sœurs contemplatives de Saint-Jean, et « *nommer une personne dans cette perspective* ». Une annonce interprétée par certains comme un changement de cap... « *Il lui appartient de préciser ce qu'il entend par "tendre la main"* », souligne Mgr Brincard, pour qui « *peu importe le chemin pourvu que le but soit clair et que la solution soit recherchée dans la charité et la vérité* ». Il appartient désormais au pape François de se prononcer.

ANNE-BÉNÉDICTE HOFFNER

Une « emprise psychologique et affective »

Le cardinal Barbarin comme ses successeurs ont choisi de rester très discrets sur les motifs du changement de gouvernement « *par respect pour les personnes* ». Divers témoignages de parents ont toutefois mentionné des faits graves : suicides de sœurs, abus de médicaments, voire dérives sexuelles... « *La responsabilité de la congrégation était concentrée entre trop peu de mains, en place depuis trop longtemps* », résume un bon connaisseur de la communauté. « *La fondatrice et prieure générale* (NDLR : Mère Alix Parmentier, âgée aujourd'hui de 79 ans) *et les quelques sœurs qui l'entouraient maintenaient certaines des plus jeunes sous leur emprise psychologique et affective.* » De leur côté, les fidèles de Mère Alix assurent que « *son dossier est vide* » et les mesures prises « *disproportionnées* ».